

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
21 janvier 2002  
Français  
Original: arabe

**Assemblée générale**  
**Cinquante-sixième session**  
Point 42 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-septième année**

**Lettre datée du 21 janvier 2002, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer qu'il y a eu 75 violations israéliennes du territoire libanais au cours du mois de décembre 2001, comme précisé ci-après :

- 1) Cinquante-trois violations de l'espace aérien commises par des avions militaires à réaction;
- 2) Douze violations commises par des avions de reconnaissance aérienne;
- 3) Quatre violations commises par des hélicoptères;
- 4) Quatre violations des eaux territoriales libanaises commises par la marine israélienne;
- 5) Deux violations terrestres du territoire libanais.

La poursuite de ces violations et de ces attaques israéliennes dans l'air, en mer et sur terre contre le Liban constitue une violation flagrante de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité et de la souveraineté du Liban, ce qui menace la stabilité de la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) **Sélim Tadmoury**

